



Contactez la FGTA-FO :

> Michel Enguelz
Délégué de groupe FO Carrefour
Tél. : 06 07 06 71 68

Paris, le 2 mars 2018

Raz de marée social au siège de Carrefour

Le 1^{er} mars 2018, près de 2000 salariés venus de France et de Belgique et issus de toutes les entités du groupe Carrefour, se sont réunis devant le siège de Carrefour à Massy.

A cette occasion, une délégation a été reçue par la Direction pour exposer ses revendications. Lors de cette rencontre, la Direction a pris verbalement les engagements suivants :

- 1) Objectif de 100% de reclassements effectifs pour les salariés qui le souhaitent, en interne et en externe, au lieu des 50% annoncés initialement par Alexandre Bompard.
- 2) Rallongement important du congé de reclassement, ainsi qu'une augmentation significative des moyens de formation, pour garantir la reconversion et la promotion de tous les salariés impactés par le PSE.
- 3) Dans le cadre du PSE, permettre le reclassement d'un salarié de la Proximité sur un poste libéré par le départ en retraite anticipé d'un salarié d'une autre entité du groupe, dans des conditions qui restent à négocier.
- 4) Imposer un contrôle sur la charge de travail et sur les dispositifs d'accompagnement à l'adaptation des nouvelles organisations.
- 5) Force Ouvrière a imposé à la Direction, dès à présent, l'ouverture d'une négociation sur une compensation de la perte de participation, qui sans cela serait diminuée de moitié.

Ces engagements ne sont qu'une première étape puisque les négociations sur le plan Carrefour 2022 ne font que commencer. FO entend donc maintenir la pression sur la Direction en poursuivant la mobilisation par des actions à la hauteur des attaques que subissent les salariés du groupe Carrefour.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr